

# Continuité et volonté d'innovation dans les définitions des catégories grammaticales : l'exemple des Idéologues

Gerda Haßler

Université de Potsdam  
hassler@uni-potsdam.de

## 1 Introduction

Si l'on veut étudier la continuité et volonté d'innovation dans les définitions des catégories grammaticales chez les Idéologues<sup>1</sup>, les conférences et les débats à l'École Normale sont une série extrêmement intéressante. L'École Normale<sup>2</sup> de l'An III qui ne fonctionna que durant quelques mois en 1795 avait comme objectif d'enseigner à des « élèves qui ont été choisis par leurs concitoyens » et qui « sont déjà initiés dans les sciences qu'ils se proposent d'approfondir » (Séances 1800-1801, vol. 1, p. VII). Les conférences et les débats qui s'y déroulèrent ont fait l'objet d'un compte rendu sténographique (Séances 1800-1801 et Débats 1800-1801). La base méthodologique de ces textes n'est pas cohérente, mais les conférences de Roche Ambroise Cucurron Sicard (1742–1822) et de Dominique Joseph Garat (1749–1833) sont complémentaires dans l'analyse du rôle des signes pour la pensée et, les interventions des disciples sont consacrées à la solution de ces mêmes problèmes. Elles ont certainement été écrites avec la volonté de produire des textes de référence dont le contenu servirait à modifier l'enseignement de la langue.

Malgré la volonté d'innovation, la macrostructure des *Éléments de grammaire générale appliqués à la langue française* (1808) de Roch-Ambroise Sicard (1742-1822) ne se distingue pas de la tradition gréco-latine:

Chapitre I : Notions préliminaires  
Chap. II : Des mots et des lettres  
Chap. III : Du Nom  
Chap. IV : De l'adjectif et des noms abstraits  
Chap. V : Des articles ou mots déterminatifs  
Chap. VI : Du pronom  
Chap. VII : Du verbe  
Chap. VIII : De la préposition  
Chap. IX : Adverbes et phrases adverbiales  
Chap. X : De la conjonction  
Chap. XI : De l'interjection

En effet, cet exemple est représentatif pour les grammaires du début du XIX<sup>e</sup> siècle qui sont influencées par les Idéologues, même si elles décrivent surtout les neuf parties du discours. Dans ce cadre on peut se demander s'il y avait une rupture entre, d'une part, les objectifs annoncés et, d'autre part, la réalité de la grammaire et de son enseignement et s'interroger sur d'éventuels traits novateurs à l'intérieur des chapitres.

Nous étudierons cette question à partir de l'analyse de deux corpus :

(1) les transcrits des séances et des débats de l'École Normale de l'An III qui ont été enregistrés par des sténographes et republiés en 2008 par Jean Dhombres et Béatrice Didier dans une édition scientifique sous le titre *L'École normale de l'an III : édition annotée des cours de Garat, Sicard, La Harpe et Bernardin de Saint-Pierre. Leçons d'analyse de l'entendement, art de la parole, littérature, morale, et*

(2) quelques éléments de la série de manuels de grammaire et de psychologie à dominante idéologique envoyés au Ministre de l'Intérieur qui, le 20 fructidor an V avait invité les Professeurs des Écoles Centrales à lui faire parvenir une copie des cahiers qu'ils dictaient à leurs élèves.

Nous appliquerons alors la méthode sérielle (cf. Schlieben-Lange 1983 et 1984, Haßler 2000, 2003, 2008) à des textes qui ont été écrits dans le contexte des idéologues, mais qui ne reflètent pas forcément la pensée des représentants les plus connus de ce courant. On peut constater une augmentation considérable de deux sortes de publications en histoire et épistémologie des sciences du langage: 1° les ouvrages de référence, dictionnaires d'auteurs ou aperçus du développement des théories dominantes, ouvrages considérés comme manuels et sommes du savoir, et, 2° des articles qui présentent une « découverte », par exemple un auteur qui n'a pas été mentionné dans l'historiographie, une grammaire manuscrite qui ne s'utilisait que dans une école, une théorie méconnue. Sans vouloir mettre en doute l'utilité et l'importance d'un travail historiographique qui se fait dans une de ces deux directions, il semble que la reconstruction de l'histoire de la linguistique dans sa réalité, exige une autre voie qu'on pourrait appeler l'étude de séries de textes. Reconstruire l'histoire de la linguistique dans sa réalité signifie qu'il faut tenir compte de l'enseignement et de la recherche dans un sens large, n'excluant pas les manuels, les grammaires de l'époque, et même les débats qui font preuve d'une certaine conscience linguistique dans une société.

Le développement d'une méthodologie de l'histoire de la linguistique se trouve face à des difficultés particulières quand il s'agit de déterminer les critères d'une série de textes. Souvent les conditions de production des textes, les références textuelles et les objectifs des auteurs ne sont pas suffisants pour établir une série. Cependant, l'étude des séries est un complément important qui doit s'ajouter aux recherches sur les grands textes qui sont toujours l'objet préféré de l'historiographie de la linguistique.

Nous proposons la définition suivante d'une série de textes qui nous servira d'instrument de travail sans prétendre être complète. Une série de textes est un ensemble de textes imprimés ou manuscrits qui traitent le même sujet dans le même cadre épistémologique ou bien sans méthodologie déclarée, mais avec le même but et dans des conditions comparables. À ces dernières peuvent s'ajouter des relations sociales immédiates ou entretenues par correspondance entre les auteurs des écrits en question, des exigences académiques et des normes de production des textes. Nous distinguerons donc les séries de textes méthodologiques qui suivent le même paradigme et utilisent souvent une terminologie commune, et les séries de textes pragmatiques, qui traitent une même question suffisamment spécifique dans un champ de recherches plus vaste, sans être marqués par une méthodologie commune ou des procédés de sélection spécifiques.

L'étude d'une série de textes permet de reconnaître le caractère dynamique de l'histoire de la linguistique qui dépasse l'horizon de l'œuvre d'un chercheur. C'est souvent dans les textes des auteurs mineurs qui n'ont pas été mis sur le même plan par l'histoire monumentale, qu'on peut reconnaître les causes et les directions possibles des processus qui sont à observer dans leurs résultats.

Il sera important de distinguer les conditions socioculturelles de la constitution des séries textuelles. Ces conditions se reflètent, entre autres, dans la manière de citer et de s'intégrer dans une tradition. En même temps, les séries textuelles peuvent refunctionaliser un grand texte de l'histoire et lui donner une chance de survivre dans un contexte scientifique complètement transformé par les évolutions. Un texte qui est relativement peu fixé sur le plan théorique peut se présenter comme l'un de ceux où la théorie se renouvelle d'une façon particulièrement intense. Les réécritures des règles et des concepts procèdent par des accumulations successives qui débouchent progressivement sur l'élaboration de nouveaux concepts. On pourra constater qu'un texte se situe au croisement entre un type de discours et une série de textes, et que le chercheur doit étudier les deux pour se rendre compte de l'individualité du texte. Nous appellerons texte de référence le texte qui, pour des raisons diverses est devenu le représentant typique d'une série, et est souvent considéré comme le point de départ d'un discours.

## 2 Une nouvelle manière de développer ses idées

Si l'on veut comprendre la production textuelle à l'École Normale, il est important de ne pas oublier qu'il s'agissait de donner des « leçons sur la meilleure méthode de les enseigner [les = les langues], et ces méthodes [...] seront tracées par des hommes dont la réputation est faite dans l'Europe » (Séances 1800-1801 : 1, VII). C'est une nouvelle forme de communication qui domine l'enseignement dans cette école et qui met les *idées*, le *discours* et la *parole* dans une nouvelle relation qui ne restera pas sans conséquences

pour la conceptualisation linguistique. C'est à partir d'une capacité linguistique déjà acquise, *l'art de parler et de causer*, que les enfants apprendront la grammaire, et par ce moyen, perfectionneront leur raisonnement:

Mais l'on ne peut apprendre la grammaire d'une langue quelconque, même celle de son pays que quand on sait *parler et causer*. L'enfant qui sait *parler et causer*, prononce donc sans cesse des jugemens, qui, revêtus de mots, forment des positions et des phrases (Séances 1800-1801 : 1, 130).

L'oralité de la communication entraîne l'improvisation et une spontanéité voulue qui correspondent à l'objectif des Écoles Normales qui est celui d'instruire « des citoyens d'une république, où la parole exercera une grande influence et même une puissance » (Séances 1800-1801 : 1, IV/V). Ce ne sera plus le texte écrit, élaboré dans le calme d'un cabinet et avec des livres sous les yeux, qui comptera, mais le discours oral qui garde les traces de la spontanéité même quand il est écrit. Sur le plan notionnel, on retrouve cette nouveauté dans la première conférence de l'abbé Sicard, chargé des cours de grammaire:

Un très grand nombre d'hommes, destinés à professer les diverses sciences, s'exerceront à ce talent de la *parole*, avec lequel seul le génie et les lumières des professeurs passent rapidement dans les élèves. Le *style* a plus que la *parole*, de cette précision exacte, sans laquelle il n'y a point de vérité ; et la *parole* a, plus que le *style*, de cette chaleur fécondante, sans laquelle il y a bien peu de vérités. L'organisation de l'enseignement dans les Écoles Normales, fournira peut être les moyens de corriger la *parole* par le *style*, et d'animer le *style* par la *parole*; et ces deux instrumens de la raison humaine, employés tour-à-tour et perfectionnés l'un par l'autre, seront *tous les deux plus propres à perfectionner la raison elle-même* (Séances 1800-1801 : 1, 12).

Le discours oral et spontané se retrouve sous la dénomination de *parole*, tandis que l'usage réfléchi et le plus souvent écrit de la langue est appelé *style*, en refunctionalisant un vieux terme métalinguistique. Les conditions créées à l'École Normale permettraient de corriger la *parole* par le *style*, et d'animer le *style* par la *parole* et de mettre les deux au service de la raison. Sans s'occuper des sources exactes, Sicard reprend l'idée selon laquelle la *parole* qui donne plus de puissance et plus d'égaremens a dominé chez les anciens; et le *style* a dominé chez les modernes où il a produit la puissance rigoureuse du génie et la sécheresse. Par l'emploi successif de l'un et de l'autre, il serait possible de réunir leurs avantages et de joindre ce qu'il y a de plus éminemment utile dans le génie des modernes à ce qu'il y a eu de plus beau dans le génie des anciens (Séances 1800-1801 : 1, 13, cf. Haßler 2008).

La *parole* est considérée comme l'art qui définit l'homme, qui trace une ligne de démarcation entre l'homme et les animaux:

La *parole*, considérée comme un art, est le premier de tous et les plus universellement utiles. Elle est le caractère distinctif de l'homme, puisqu'il n'y a que lui qui s'entende et se fasse entendre, en parlant. (Séances 1800-1801; Troisième Séance. 4 Pluviôse, vol.1: 115)

C'est la *parole*, par la perfection à laquelle l'industrie humaine l'a élevée, et par les services que l'homme en a obtenus pour ses intérêts et pour ses jouissances, qui a tracé les lignes de démarcation si bien prononcée entre l'homme et les animaux, en rendant plus sensible la perfectibilité de la nature, en le classant sans mélanges et sans confusion, en fondant, sur des bases inébranlables, sa supériorité sur tout ce qui respire. (Séances 1800-1801; vol.1: 116)

La *parole* est donc, comme tous les arts, le produit de l'industrie humaine; elle est donc elle-même un art, et le premier de tous, le plus universellement utile. (Séances 1800-1801; vol.1: 128)

Sicard reprend cette idée cartésienne sans mentionner le nom de Descartes, mais il lui donne une extension importante pour les idéologues: l'art de la parole et son exercice assurent la perfectibilité de l'homme. Sans se soucier beaucoup des sources d'une réflexion anthropologique sur le langage, les idéologues se citent entre eux en tant qu'autorités. Ainsi, Sicard renvoie à son collègue Garat en reprenant l'idée que « l'homme ne pense que parce qu'il parle, de même qu'il ne parle aussi, que parce qu'il pense »<sup>3</sup>. Privé de ce moyen de communication, l'homme serait resté l'homme de la nature. Les auteurs

mentionnés dans le contexte du perfectionnement de l'art de la parole ne sont pas évoqués pas par rapport à leurs théories linguistiques, mais comme exemples d'un usage magnifique de la parole qui serait à suivre. L'énumération qui comprend Homère, Démosthène, Périclès, Cicéron, Tacite, Bossuet, Fénelon et Jean-Jacques Rousseau (Séances 1800-1801 ; vol.1 : 127) n'est pas faite pour introduire une perspective historique. L'art de la parole s'entend comme le bon usage (notion soigneusement évitée par les idéologues) pour lequel on donne des exemples classiques, et il est privé de sa dimension temporelle et en partie de sa réalisation dans une langue concrète.

Tandis que la *parole* est définie comme un moyen de communication qui utilise des sons, le *langage* est la capacité générale de l'homme à s'exprimer par des signes, et les langues particulières sont des idiomes qui découlent de cette capacité, en présentant des qualités communes et en lui ajoutant des traits distinctifs:

De nouvelles lumières et de nouveaux besoins perfectionnèrent l'art de la *parole*, déjà si merveilleux: la nécessité de répandre plus de clarté, et de donner plus d'exactitude à la communication des idées, donna lieu à la recherche des formes constantes qui asservirent le *langage* à des lois dont la raison consacra les principes; de-là, la grammaire générale, dont les *langues particulières* ne sont que des idiômes, et comme les branches qui naissent d'un tronc, telles que le *français*, l'*italien* et l'*anglais*; et il fera voir ce que ces *langues* ont de commun avec la *latine*, et ce qui les distingue. (Séances 1800-1801 ; vol.1 : 121)

Le système notionnel des idéologues n'est pourtant pas encore fixé terminologiquement. La spécialisation du terme *parole* se trouve renversée, chez le même auteur, quand il parle des possibilités générales qu'a l'homme d'exprimer ses pensées soit par écrit, soit par la voix, soit par le geste, soit par les signes de la physionomie, soit par les signes peints, soit par des sons articulés.<sup>4</sup> L'incohérence dans l'emploi des termes est peut-être une autre conséquence de la spontanéité de la production textuelle. Il y a même des intervenants dans les débats qui reprochent aux professeurs d'avoir rédigé « à tête reposée » leurs discours retenus par les sténographes.<sup>5</sup>

La notion de *langue* se précise, sur un plan général, par son opposition aux *signes* dans un sens plus large et également sémiotique:

Quand on parle des moyens et des instrumens dont l'homme se sert pour exprimer ses pensées, il faudrait qu'au mot de *langues* on substituât le mot plus général de *signes*. En effet, les sons de la voix ne sont qu'un seul genre de signes, et il y a des signes de beaucoup d'autres genres qui servent d'expression à la pensée. On a beau prévenir qu'on étendra l'acception du mot *langues* à toutes les espèces de signes, l'habitude la réduit et la restreint toujours aux sons formés dans la bouche par la langue: et on oublie à chaque instant la convention qui contrarie cette habitude. (Garat, Séances 1800-1801 ; vol.1 : 30)<sup>6</sup>

Cette distinction entre *langues* et *signes* rend possible l'explication de l'institution des langues par l'homme, problème insoluble selon le *philosophe le plus éloquent de ce siècle* qu'était Rousseau, et auquel *un autre philosophe, qui a moins de gloire, moins d'éloquence, peut-être moins de savoir que Rousseau* avait trouvé une solution bien simple:

Sur le visage de l'homme, dans ses regards qui s'attendrissent ou s'inflament, dans son teint qui pâlit ou qui rougit, dans son maintien qui annonce l'abattement ou le courage, dans son sourire où se peignent la bienveillance ou le mépris, Condillac aperçoit des signes très-expressifs des affections les plus vives de l'homme; et dans ces signes, *un langage d'action* qui a suffi pour distinguer les idées auxquelles il fallait donner des noms, qui a servi de *modèle aux langues parlées*; et qui a donné à l'esprit des hommes les plus sauvages, tous les développemens nécessaires pour le rendre capable d'ajouter des signes convenus aux signes INNES. (Garat, Séances 1800-1801 ; vol.1 : 32)

Condillac avait introduit un langage d'action, faisant partie de l'homme naturel, qui avait servi de modèle aux langues parlées, qui, de leur côté, se perfectionneraient en relation mutuelle avec les capacités intellectuelles de l'homme.

L'origine du langage et l'apprentissage du langage par l'homme en société avaient provoqué plusieurs objections de la part des disciples de l'École Normale. Les intervenants se réfèrent aux conférences de Sicard et de Garat, souvent aux deux à la fois, qui de leur côté avaient proposé une adaptation des théories linguistiques courantes. Ainsi, un certain Cavayé s'indigne contre l'idée que l'homme de la nature ne serait pas l'être supérieur de la création parce qu'il ne dispose pas encore du langage, et avec cela, de sa faculté de penser. Il reprend l'hypothèse de deux enfants qui se créeraient une langue pour leur propre communication, sans autre soutien que les facultés naturelles qu'ils ont reçues de la nature:

[...] plusieurs enfants séquestrés de la société, et privés en naissant de toute communication avec leur semblables, pourraient exprimer leurs sensations, non pas par des cris comme des animaux, mais par des sons articulés; et [...] en conséquence, l'homme, sans le secours de l'instruction et de l'expérience, pourrait articuler des sons qui ne seraient, peut-être, pas étendus de nous; mais ce n'est pas en cela seul, que le langage de la nature serait étranger pour nous, ce n'est pas en cela seul que l'homme méconnaîtrait la voix de cette mère commune, qui peut-être mieux que l'art, nous eût découvert un trésor de riches connaissances, et sûr-tout nous eût peut-être montré la route du bonheur sur la terre; [...] (Cavayé, Débats 1800-1801, vol.1 : 100)

Cette hypothèse, courante dans les théories sur l'origine du langage au dix-huitième siècle, est reprise sans aucune référence textuelle, telle que l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* de Condillac.

Le débat intensif sur la précision des termes *langue*, *parole*, *langage* et *discours* a certainement contribué à la conceptualisation linguistique. La distinction entre *langue*, *langage* et *parole* se trouve de façon terminologique dans le *Cours de psychologie* (1801) de Benoni Debrun:

C'est-à-dire, que la voix, l'écriture et le geste deviennent les trois moyens que nous employons pour la communication des pensées, et un système quelconque de ces moyens, est ce qu'on nomme une *langue*, du principal organe que nous employons à cette communication; c'est à la faculté d'employer ces moyens, prise d'une manière générale, qu'on donne le nom de *langage*, et à l'acte de cette faculté, qu'on donne celui de *parole*. (Debrun 1801: 64)

En tant que professeur de grammaire à l'École Centrale de l'Aisne, Debrun est un des exemples typiques des auteurs qui, à la suite de l'invitation ministérielle,<sup>7</sup> rédigeaient des manuels dans le contexte du paradigme idéologique. Ces cahiers n'ont pas influencé le grand courant de l'histoire de la linguistique, mais leur influence est perceptible dans les grammaires scolaires de plusieurs pays européens. On ne trouvera pas de distinction sérielle entre *langue*, *langage* et *parole* dans la linguistique dominée par les recherches historico-comparatives, mais la distinction une fois établie se retrouve, au XIX<sup>ème</sup> siècle, surtout dans l'usage des adversaires des idéologues et d'un continuateur des théories sensualistes du langage tel que Cournot:

Dès à présent nous pouvons remarquer que l'impression sensible des sons de la voix articulée ou des caractères de la *parole* écrite s'émousse d'autant plus par l'habitude, et par conséquent dérobe à l'idée une part d'autant moindre de l'attention, que la *langue* parlée ou écrite nous devient plus familière sans que jamais l'idée puisse se passer tout à fait du support de l'impression sensible, même lorsque nous ne nous servons du *langage* que pour converser avec nous-mêmes et pour le besoin de nos méditations solitaires. (Cournot 1851 : 170)

En dehors de ces réactions immédiates, positives ou négatives, au paradigme idéologique, la distinction entre *langue*, *parole* et *langage* avait pénétré, grâce aux manuels de grammaire idéologique, dans un usage courant. Sans s'imposer de façon générale, cette distinction de mots, présente au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, avait procuré un matériel terminologique qui se prêtait à une distinction théorique.

C'est aux manuels de grammaire et de psychologie à dominance idéologique et aux débats linguistiques sur la grammaire et l'entendement à l'École Normale qu'on doit une réinterprétation de plusieurs notions centrales des théories. Ce ne sont pas seulement les conférences de Sicard et de Garat qui sont discutées par les disciples savants, mais les textes de référence du dix-huitième siècle et de la tradition grammaticale se trouvent réexaminés et remis en question.

L'expérience dans l'éducation des sourds et muets avait conduit Sicard à une autre précision notionnelle, selon laquelle la parole se décrit comme production de sons et s'oppose à des signes qui sont perçus par la voie visuelle. Dans la partie suivante, nous identifierons quelques conséquences de l'observation de l'usage des signes par les sourds et muets qui trouvent écho dans les idées syntaxiques de Sicard.

### 3 Les définitions des catégories grammaticales : phrase, phrase incidente, verbe auxiliaire, ellipse

Les conséquences de cette mise en valeur de la voie visuelle sont surtout importantes dans l'élaboration de la théorie de la phrase: « Une phrase n'est autre chose que l'énoncé d'une proposition; la proposition n'est autre chose que l'énoncé d'un jugement; un jugement n'est que l'affirmation de la convenance d'un sujet et d'une qualité » (Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 257). Il y a une façon de représenter la phrase qui donne le nom de la qualité dans le nom du sujet et qui, par conséquent échappe à la linéarité:

#### P<sub>R</sub>A<sub>O</sub>P<sub>U</sub>L<sub>G</sub>E<sub>R</sub>

Si pour l'homme naturel qu'est le sourd et muet l'énonciation se réduit à tracer une ligne entre un nom et une qualité, cette ligne se remplace, dans le langage parlé, par le verbe *être*. Sans mentionner les grammairiens de Port-Royal, Sicard défend la thèse qu'il n'y a que ce verbe-ci, et qu'il serait présent dans chaque phrase, *en personne, ou en représentation*. Cette hypothèse exige une réduction considérable de la diversité des formes linguistiques qui existent. Sicard la rend possible en supposant que la *phrase énonciative*, la *phrase active* et la *phrase passive* sont les mêmes. Au lieu de dire *Le papier est rouge*, Sicard frappe et la table est frappée, l'homme de la nature dirait:

Papier.	. . . . .	Rouge.
Sicard.	. . . . .	Frappant.
Table.	. . . . .	Frappée (Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 336).

La langue anglaise serait plus proche de cette expression naturelle parce que « le verbe *être* qui se trouve en entier et sans ellipse dans notre phrase énonciative et dans notre phrase passive, se trouve chez eux dans les trois phrases, toutes les fois que dans l'active ils veulent exprimer l'actualité de l'action. Ainsi de même qu'ils disent dans leur langue: *papier est rouge, table est frappée*; ils disent également: *je suis marchant, I am walking* » (Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 259-260).

Les phrases actives qui, en français, n'ont pas de verbe *être* s'expliqueraient comme expressions rapides d'une proposition qui joint la qualité de l'action à son agent. La copule qui exprime les qualités du verbe peut être représentée par la position d'une copule en positions changeables ainsi que par une terminaison verbale:

E X E M P L E S :		
1	2	1
Sicard	est	frappant
1	1	2
.....Sicard	frappant	est
1	1	2
.....Sicard	frapp.	est
1	1	2
.....Sicard	frapp.	e

Dans le premier de ces exemples, le verbe *être* est entre le sujet et sa qualité.  
Dans le deuxième il est transposé; dans le quatrième il est réduit à un simple élément, et propre à être fondu et à ne faire qu'un seul et même mot avec la qualité (Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 265-266).

À partir de ce schéma, l'explication d'une phrase à complément d'objet direct se réduit à une simple numérotation:

1	2	1	1	1	1	1	1
Sicard	est	frappant		Table	est	frappée	
1	2	1		1	2		1
Sicard	est	frapp.		Table	est		ée
1	1		2	1	2		1
Sicard	frapp.		est	Table			ée
1	1		2	1	2		1
Sicard	frapp.		es	Table			
1	1		2	1	2		1
Sicard	frapp.		e				1+2=3
1	1		2				
Sicard	frappe						TABLE

(Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 339).

Avec l'attribution d'un rôle particulier au verbe *être*, Sicard s'inscrit dans la tradition des grammaires générales à base logiciste qu'il ne mentionne pourtant pas explicitement. Son argumentation est différente de cette tradition parce que son point de départ est la visualisation des relations syntaxiques trouvées dans la réalité et simplifiées selon un modèle qui pose l'écriture comme une représentation sémiotique indépendante du langage parlé. L'évidence visuelle serait même beaucoup plus fiable que ce que l'on perçoit auditivement: « Je regarde comme portes de l'entendement, les *yeux*; et comme fenêtres, les *oreilles*; on ne passe par la fenêtre, que quand on ne peut passer par la porte » (Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 261). Par conséquent, l'écriture n'est pas une traduction secondaire de la parole, mais « la parole et l'écriture marchèrent ensemble et de concert, aussitôt que l'écriture fut inventée » (Sicard, Séances 1800-1801; vol.1: p. 356). Selon Sicard, cette invention de l'écriture se produit à partir de peintures qui sont abrégées et rendues de façon elliptique en caractères.

La réduction des éléments nécessaires à une phrase au nom et au qualificatif avait provoqué des remarques dans les débats sur les conférences de Sicard. Un certain citoyen Ferrand, du district de Saint-Gaudens, avait trouvé une contradiction entre la Grammaire d'Étienne Bonnot de Condillac (1714-1780) et la leçon de Sicard. Dans sa réponse, Sicard réduit cette différence à une précision du rôle du verbe dans l'expression de la relation entre le nom et le qualificatif (Débats 1800-1801 : 1, 368).

Pierre Roland François Butet (1769–1825), qui procédera lui-même à une mise au point de la méthode idéologique dans sa lexicologie (cf. Butet 1801a et 1801b), rappelle la définition que Condillac avait donnée des verbes auxiliaires, et il avance une idée qu'on appellerait aujourd'hui grammaticalisation des périphrases. Si le verbe auxiliaire est dépouillé de sa signification, il y a toute raison de compter *aller* dans *je vais faire telle chose* parmi les auxiliaires:

*Butet.* Je demande la parole sur les verbes *auxiliaires*. On ne dispute, je crois, contre les verbes auxiliaires que parce que nous n'en avons pas une définition; voici celle que j'ai trouvée dans Condillac, « On doit entendre par verbe auxiliaire celui qui, en se dépouillant en quelque sorte de sa signification propre, ne fait plus qu'aider celui auquel il est joint, dans l'expression de ses tems ». Or, d'après cette définition, on ne peut pas douter que le verbe *avoir*, le verbe *être*, le verbe *aller*, et le verbe *venir*, ne soient quatre verbes *auxiliaires*; que la signification des verbes *aller* et *venir*, étant l'idée de *marcher*, et la signification d'*avoir* et d'*être*, l'idée d'*existence* et de *possession*, lorsque ces quatre verbes sont joints à d'autres, ils n'ont plus cette signification là. Quand je dis, *j'ai aimé*, je n'ai point d'idée de la possession avec l'amour; j'ai l'idée d'exprimer l'amour passé. Lorsqu'on dit, *il a été aimé*, on n'a pas l'idée de l'existence, mais de l'amour. Pour *aller* et *venir*, lorsqu'on dit, *je vais faire telle chose*, on ne veut pas dire: je *marche* pour faire telle chose; on veut dire simplement que la chose va se faire dans l'instant (Débats 1800-1801 : 2, 45-46).

La question des auxiliaires avait suscité un vif débat à l'École Normale. Deville se réfère également à l'autorité de Condillac pour défendre l'idée que « le verbe *être* a la même signification, soit qu'il soit

auxiliaire soit qu'il ne le soit pas » (Débats 1800-1801 : 2, 48). Il est difficile d'abandonner une simplification trouvée avec tant d'effort quand la réalité linguistique la contredit de toute évidence. C'est un des rares cas où Sicard adopte le point de vue de l'intervenant Butet, en admettant que les verbes *avoir, être, aller, venir, devoir* pouvaient fonctionner comme auxiliaires, il souligne pourtant le point logique qui justifie la position de César Chesneau Du Marsais (1676–1756) de ne pas admettre de verbes auxiliaires (Débats 1800-1801 : 2, 46-47).

Dans le cas des auxiliaires, on voit que les auteurs comprenaient leur développement historique à partir de verbes pleins, mais ils ne donnaient pas tous la même explication. Tandis que pour Du Marsais il s'agit toujours des mêmes verbes qui ont plusieurs significations, Butet prend position contre cette explication polysémique. La désémantisation des verbes comme *avoir, être, aller, venir, devoir* les aurait séparés du verbe plein d'où ce processus serait parti. Avec leur signification affaiblie, ils seraient à classer parmi les verbes auxiliaires.

Il n'est pas étonnant que la notion d'*ellipse* soit importante dans la syntaxe de Sicard. Il entend par ellipse

[...] le retranchement de tout ce qui peut être entendu et qui donne plus de rapidité à l'expression de la pensée. Ainsi, l'objet d'action dans une phrase, pour les sourds-muets, sera toujours un mot *elliptique*, parce que, quoique seul, il remplacera une phrase entière passive; maintenant, nous avons donc la phrase active avec son premier complément, qui est l'objet d'action; par conséquent, le sourd-muet doit entendre que par-tout où le chiffre 3 se présente, là sera l'objet d'action. Voici l'avantage de ces chiffres, c'est qu'ils rétablissent les *inversions* que l'on fait souvent éprouver la langue à la langue française (Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 346).

En parlant des phrases elliptiques, Sicard reprend le mot *inversion* sans évoquer explicitement la tradition dans laquelle il s'inscrit. Un autre avantage de cette analyse serait de « faire marcher à côté de la grammaire, la logique, et alors il faudra sans cesse passer de l'analyse logique d'une proposition à l'analyse grammaticale » (Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 347). Avec les chiffres sur les parties d'une phrase, la langue française se trouvera même avoir des cas, et, par ce moyen, « une langue, aussi pauvre que la nôtre, deviendra aussi riche que la langue latine » (Sicard, Séances 1800-1801 : 1, 347).

L'utilisation du mot *ellipse* dans le fondement d'une nouvelle théorie syntaxique ne peut pas compter sur une tradition déjà établie. Antoine Court de Gébelin (1725–1784), l'auteur cité dans ce contexte, avait utilisé ce mot pour expliquer les adjectifs qualificatifs, donc juste le contraire de Sicard qui rejette l'opinion selon laquelle l'abstractif *élévation* serait le primitif du qualificatif *élevé* qui, de son côté, en serait une ellipse (Sicard, Séances 1800-1801 : 3, 170). Le mot *abstractif* introduit par Gabriel Girard (1677–1748) serait bien mieux justifié par le fait qu'il rend la double nature de nom et d'expression d'une qualité.

Sicard avait déjà largement employé la notion de 'phrase incidente', quand il se décide à discuter l'emploi de ce terme chez d'autres grammairiens. Il réfute l'explication de Du Marsais (qu'il avait suivie lui-même) qu'il avait tout d'abord adoptée et selon laquelle « on pouvait dire que la phrase incidente s'appelait ainsi, parce qu'elle tombait dans la principale », en adoptant l'avis de Nicolas Beauzée (1717–1789) selon lequel « le mot *incidente*, vient de *cadere*, que signifie *tomber* » et que « l'on a donné le nom d'*incidente* à une proposition partielle liée à un mot, dont elle restreint l'étendue » (Sicard, Séances 1800-1801 : 2, 263). La logique de Port-Royal et Girard sont évoqués en tant que témoins de la même opinion, tandis que Condillac « se contente de parler de la phrase incidente, par opposition à la phrase principale » (Sicard, Séances 1800-1801 : 2, 263). Sicard ne termine pas son argumentation basée sur les textes de référence sans donner un exemple dans l'esprit du temps :

Ce qui prouve la justesse de cette étymologie, c'est que la phrase incidente ne coupe pas une autre phrase, elle tombe toujours sur un sujet, ou sur un complément, ou sur la phrase entière, comme dans cette phrase: *tous les Français doivent se rallier à la Convention, qui poursuivra tous les factieux, quel que soit leur parti*: il y a une phrase principale, *tous les Français doivent se rallier à la Convention*; la phrase incidente est celle-ci; *qui poursuivra les factieux, quel que soit leur parti*: vous voyez que cette phrase incidente ne tombe pas dans la phrase, qu'elle tombe sur le mot *Convention*, et



quelle détermine l'intention de la *Convention* (Sicard, Séances 1800-1801 : 2, 263-264).

Voici quelques auteurs de référence qu'on trouve, pour des concepts grammaticaux, cités dans les Séances et les Débats de l'École Normale :

notion	auteur de référence	texte citant
analyse	Condillac	Sicard, Séances 1800-1801 ; Troisième Séance. 4 Pluviôse, vol.1 : 129
	Du Marsais	Sicard, Séances 1800-1801 ; Troisième Séance. 4 Pluviôse, vol.1 : 129
phrase incidente	Beauzée, Du Marsais, Port-Royal, Girard, Condillac	Sicard, Séances 1800-1801 ; vol.2 : 263
qualificatifs; étendue/compréhension	Du Marsais, Beauzée, Cour de Gébeline	Sicard, Séances 1800-1801 ; vol.3 : 168, 170
abstractif	Girard	Sicard, Séances 1800-1801 ; vol.3 : 173
déterminant	Beauzée, Condillac	Sicard, Séances 1800-1801 ; vol.3 : 457
nécessité de l'article (langues transpositives / langues analogues)	Court de Gébeline	Sicard, Séances 1800-1801 ; vol.3 : 461
verbes auxiliaires	Condillac, Du Marsais	Butet, Débats 1800-1801, vol. 2 : 45-46

Tableau 1 : auteurs de référence

On voit bien que les pensées exposées par Sicard et ses disciples se trouvaient en continuité avec des grammaires antérieures, et pas seulement avec des auteurs explicitement sensualistes. Il est courant, dans le discours des Idéologues, de ne pas reconnaître beaucoup de continuité à la théorie de Condillac, mais beaucoup plus encore de souligner l'indépendance de tout auteur précédent. C'est une rupture avec l'enseignement mécanique qui ne compte que sur la mémoire et l'imitation, rupture qui se sert de l'analyse comme mot d'ordre. Ainsi, dans les débats à l'École Normale, on réclame une rupture en faveur de la méthode analytique : « Il est tems enfin que l'homme pense, et qu'apprenant l'art de parler et d'écrire, il apprenne sur-tout le grand art de l'analyse qui produit tant de miracles dans la recherche de la vérité » (Séances 1800-1801 : 1, 122).

Dans ce contexte, Sicard renvoie à Condillac et à Du Marsais, mais il ne leur attribue que la préparation d'un chemin qu'il faut parcourir jusqu'au but : « Assez de livres élémentaires nous avaient tracés des règles; aucun ne nous avait donné une méthode pour les développer. Tous nous offraient des résultats; Condillac et Dumarsais tout seuls, avaient essayé de faire usage de l'analyse: osons encore faire » (Séances 1800-1801 : 1, 129).

#### 4 L'écho dans une série de grammaires

Une circulaire en date du 20 fructidor an V (16 septembre 1797) du Ministre de l'Intérieur qui invitait tous les Professeurs des Écoles Centrales à lui faire parvenir une copie des cahiers qu'ils dictaient à leurs

élèves, a donné naissance à une série de textes qu'on pourrait appeler « manuels de grammaire et de psychologie à dominante idéologique ». Cette série est régie par un but commun, celui de la propagation d'une méthode appropriée à développer l'entendement. Il y avait, cependant, bien des traités de grammaire qui donnaient une description traditionnelle de la langue française et d'autres traités qui traitaient l'explication du développement des connaissances humaines selon le modèle de Condillac. Un exemple de la reprise de Condillac dans le texte d'un Idéologue peu connu, mais représentant une position moyenne de leur argumentation, est le *Cours de Grammaire Générale* de Claude Marie Gattel (1743–1812), lexicographe français, qui fut successivement professeur de philosophie au séminaire de Lyon et à celui de Grenoble, professeur de grammaire générale à l'école centrale de l'Isère et proviseur du lycée de Grenoble.

Dans une étude sur les auteurs de référence des idéologues, on s'attendra, sans doute, tout d'abord à une mise en valeur des citations de Condillac. Et, en effet, nous commencerons par cet auteur et sa reprise dans le texte d'un idéologue peu connu, mais représentant le terme moyen de leur argumentation :

Condillac qui le premier de tous a porté dans des recherches le flambeau de l'analyse et l'a toujours porté avec circonspection, Condillac s'est écarté de la règle qu'il s'était prescrite, de ne jamais expliquer que ce qui est expliquable, et s'est égaré lui-même en voulant expliquer les causes de la mémoire. » (Gattel 1800 : 23 verso)

Il s'agit d'une citation du *Cours de Grammaire Générale* de Gattel. Ce texte est resté manuscrit et il est conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Municipale de Grenoble. Les ouvrages publiés de Gattel, quant à eux, ne reprennent pas vraiment les thèses des *Idéologues*. Les travaux de Gattel qui lui ont procuré une certaine notoriété sont le *Dictionnaire universel portatif de la Langue Française avec sa prononciation figurée et l'étymologie de chaque mot* (1797)<sup>8</sup>, le *Nouveau Dictionnaire Espagnol-Français et Français-Espagnol* (1803)<sup>9</sup> et sa traduction des œuvres du Marquis de Pombal.

Dans la Logique, première partie de sa *Grammaire Générale*, il utilise les idées de Condillac pour expliquer l'analyse, l'abstraction et la perfectibilité de l'homme, tout en se réclamant de Rousseau pour cette dernière. La deuxième partie, la Grammaire, restée incomplète, montre que Gattel ne maîtrisait pas l'épistémologie des Idéologues. C'est une grammaire des parties du discours qui reprend la tradition grammaticale en expliquant les parties du discours aux élèves. Gattel est typique du traitement des textes de référence chez les Idéologues « moyens » : le renvoi à Condillac ne manque pas dans l'exposition de la méthode de l'analyse, mais la cohérence et l'application de cette méthode sont peu traitées.

Une autre idée très répandue, dans les manuels des idéologues, est le lien entre la perfectibilité de l'homme et l'usage de la parole. Ainsi, Mongin avait constaté que la perfectibilité tient de la *raison* et de la *parole*, sans se préoccuper dès le début des relations entre ces dernières :

Cette perfectibilité de l'homme tient à deux facultés générales et naturelles, dont les développements plus ou moins rapides donnent toutes les différences qu'on observe d'homme à homme, de peuple à peuple, d'un siècle à un autre: on les a nommées raison et parole. (Mongin 1803 : 13)

Un idéologue issu de l'École Normale et dont l'activité a survécu à ce courant était Jean-François Thurot (1768-1832). Professeur de langue et philosophie grecques dès 1814, il représente un exemple différent par rapport à la plupart des professeurs qui avaient envoyé leurs écrits. Disciple de l'École Normale, il s'était fait suffisamment remarqué dans cette célèbre école pour que la commission exécutive d'instruction publique le charge de traduire l'*Hermès* (1796) de James Harris (1709-1780), auquel il ajouta une histoire analytique de la grammaire. Par la suite, il a donné des leçons publiques de Grammaire et de Logique, qui, selon lui, n'étaient qu'une seule et même science. Mais son travail linguistique et philosophique n'est pas moins important. Dans son ouvrage *De l'Entendement et de la raison, introduction à l'étude de la philosophie* (1830-33), il se situe en partie dans la continuité de la pensée des Idéologues, tout en lui donnant une dimension philologique. Ce faisant, il présente une théorie linguistique susceptible d'être adaptée aux conditions du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans la première leçon de son *Cours de grammaire générale et comparée* qui date du 25 février 1797, Thurot se donne beaucoup de peine à expliquer l'utilité de la grammaire par la nécessité de son renouvellement. Il part de l'opinion publique qu'il voudrait faire évoluer:

[...] l'instruction publique, anéantie par la tourmente révolutionnaire, a besoin d'être, en quelque sorte, créée de nouveau, il faut l'établir sur des bases plus solides; et la grammaire qui, malgré les préventions ou le préjugé contraire, me paraît devoir être une de ces bases, la grammaire, dis-je, doit participer aux avantages de cette réforme salutaire (Thurot 1837 : 3).

Dans sa définition de la grammaire générale, Thurot suit l'exemple des idéologues qui voient son origine dans la distinction entre la science grammaticale et l'art qui, lui, décrit l'usage, cette distinction était présente dès Port-Royal dans la tradition:

La grammaire n'est donc point un art : c'est un recueil d'observations et de faits, c'est plutôt une science. Elle n'est donc point l'art de bien parler et de bien écrire, mais elle est le fondement nécessaire de ces arts. (Thurot 1837 : 11)

Il attribue à la grammaire générale un rôle pédagogique conforme au paradigme des Idéologues : la grammaire générale assure et abrège considérablement la démarche et le travail de celui qui étudie les langues. Tandis que l'acquisition de la langue maternelle lui semble possible par le seul usage, on ne saurait se dispenser d'acquérir une connaissance raisonnée et approfondie de la grammaire, si l'on veut posséder plusieurs langues.

La démarche de l'exposition choisie par Thurot se distingue pourtant des grammaires générales des Idéologues. Premièrement, il parle de la grammaire comparée aussi bien que de la grammaire générale, et, deuxièmement il veut faire observer la grammaire dans sa naissance, ce qui signifie, pour lui, retracer l'histoire de la grammaire chez les Grecs. En exposant l'histoire de la langue grecque, il traite quelques principes généraux du développement d'une langue. C'est, selon lui, «un phénomène assez remarquable, dans l'histoire de l'esprit humain, que chez tous les peuples le langage figuré, rythmique et cadencé de la poésie ait précédé le langage simple et en apparence plus naturel de la prose» (Thurot 1837 : 6). Ce fait paradoxal correspond à l'idée d'optimisation au cours de l'histoire d'une langue qui voit les dénominations simples et exactes comme le produit d'un long travail, qui, n'était pas encore à la portée des peuples de *l'enfance des sociétés*:

[...] les hommes, dans l'enfance des sociétés, [...] ils manquent d'ailleurs des termes propres à exprimer avec précision leurs idées, nous concevons alors comment ils se trouvent naturellement forcés de recourir à des circonlocutions, à des métaphores, à des comparaisons, en un mot à toutes ces formes d'expressions empruntées qui donnent un air poétique au langage. L'on peut avancer avec une sorte de vraisemblance, qu'il y a peut-être aujourd'hui plus de figures hardies et métaphoriques dans le discours d'un chef américain, haranguant à la tête de sa tribu, qu'un Européen n'oserait en hasarder dans le cours entier d'un poème épique. (Thurot 1837 : 6)

En expliquant le caractère plus simple et moins poétique des langues de sociétés considérées comme plus développées, Thurot se trouve dans le programme des idéologues qui soulignaient l'importance de l'abstraction et le rôle qu'y jouaient les signes. La comparaison des langues européennes avec celle d'un chef américain est pourtant tout à fait imaginaire et ne se soucie pas des faits linguistiques. Les conclusions de Thurot sont tirées à partir de l'histoire de la littérature grecque au travers de l'exemple de la parution de textes en prose après la poésie.

La base empirique de sa grammaire générale se limite au français, ce qu'il explique par sa méthode pédagogique qui procède du connu vers l'inconnu. Il rejette l'opinion selon laquelle il fallait commencer par l'étude de la langue et de la grammaire latines, et il demande un renouvellement de la grammaire sur la base des langues modernes:

Eh! C'est précisément parce que tous les ouvrages sur les langues modernes ont été servilement calqués sur les grammaires grecques et latines, que nous avons à peine, en

ce genre, deux ou trois livres véritablement bons et élémentaires. Les grammairiens modernes ont torturé, tourmenté, défiguré nos idiomes, pour les faire entrer dans le cadre des grammaires anciennes; semblables à ce tyran, dont nous parle la fable, qui mutilait les infortunés que le sort faisait tomber entre ses mains, pour les étendre sur ce lit de fer que sa barbarie avait inventé. (Thurot 1837 : 16)

Thurot est convaincu que nous devons à nos sens et toutes nos idées et toutes nos connaissances, mais l'autorité à laquelle il se réfère premièrement est Diderot et sa *Lettre sur les sourds et muets*, un texte peu présent dans les citations des idéologues. La philosophie de Francis Bacon (1561-1626), de John Locke (1632-1704), de Condillac, de Pierre-Jean-Georges Cabanis (1757-1808) et d'Antoine Louis Claude Destutt de Tracy (1754-1836), est celle dont le système général se retrouve le plus sensiblement dans les ouvrages de Thurot; mais il la professe avec indépendance, en usant du droit d'en modifier, étendre ou restreindre les maximes. On voit qu'il avait fait aussi une étude particulière des doctrines de l'école écossaise, et surtout des livres de Thomas Reid : il l'a plusieurs fois cité et il a écrit une longue notice sur la vie et les écrits de ce philosophe.

C'est encore en 1830 que François Thurot a expliqué le rôle central que jouaient les signes dans la théorie des Idéologues en montrant que toutes les opérations de l'esprit dépendent de l'usage des signes:

Il faudra avouer que l'homme tout entier, c'est-à-dire la raison, le génie, qui élèvent au-dessus de tout ce qui a vie et mouvement sur ce globe, consistent uniquement dans l'art des signes. (Thurot 1830-33 : I, 175)

Thurot a un concept très étendu du signe, concept qui excède le langage articulé de l'homme. Chaque objet, comme signe, «peut rappeler à notre esprit toutes les idées que nous avons associées, à l'occasion des objets de même espèce ; et le nom de cet objet, quand nous l'entendons prononcer, peut produire le même effet» (Thurot 1830-33 : I, 208). Sans l'aide des signes, l'homme serait incapable, non seulement de communiquer ses pensées, mais aussi, selon Thurot, de se les rappeler ou d'établir des relations entre elles (Thurot 1837 : 163). Il y a même des notions comme celles d'*amitié*, *gouvernement*, *état*, *loi*, *reconnaissance* qui n'ont de réalité que par les signes (Thurot 1830-33 : I, 209). Le nominalisme de Thurot attribue au signe un rôle déterminant pour la formation des idées:

Ce n'est qu'à l'aide des signes, que nous avons des idées, ou générales, ou abstraites; que même elles ne sont telles, qu'autant que nous les considérons dans les signes qui nous les représentent; qu'enfin, ce ne sont pas véritablement les idées qui sont générales, mais qu'il n'y a que les signes, c'est-à-dire, ici, les mots, qui soient généraux, [...] (Thurot 1830-33 : I, 173)

C'est même à Locke et à Condillac qu'il reproche d'avoir suivi la philosophie platonicienne, en considérant «les idées comme les objets propres de l'esprit, comme des êtres ou des entités d'une nature particulière et purement intelligible et qu'il était donné à l'entendement ou à l'âme de connaître, comme il était donné aux sens de connaître les corps ou les objets extérieurs et matériels» (Thurot 1830-33 : I, 177). Tout terme général ne présente donc à l'esprit qu'une simple idée, c'est-à-dire y produit une impression que l'on ne peut considérer que comme un fait unique, instantané, indivisible, susceptible d'exciter ou de réveiller toutes celles qui y sont associées (Thurot 1830-33 : 186).

Comme il était traducteur d'Aristote, il est intéressant de se demander qu'elle place Thurot attribuait à ce philosophe grec dans l'histoire des théories linguistiques. Il met en valeur son travail de classification des mots dans son traité de l'interprétation, classification faite sous le rapport de leur usage et de leur emploi dans l'expression de la pensée. Le but d'Aristote ne serait pourtant pas de faire une grammaire philosophique, mais de déterminer avec exactitude les mots dont les sophistes faisaient un si étrange abus.

Après avoir exposé, d'après le philosophe grec, les conditions nécessaires pour obtenir une démonstration véritable, Thurot remonte avec lui à la source de toute connaissance réelle, c'est-à-dire aux sensations qui seules nous font acquérir les notions individuelles dont nous formons, par induction, des notions générales. On peut lire dans l'Avertissement de ces leçons de grammaire et de logique, paru en 1837, que cette philosophie, appelée sensualisme, a rencontré beaucoup d'adversaires:

Selon Aristote et son interprète, il n'y a rien dans notre intelligence qui n'ait passé par nos sens. C'est une doctrine qui a rencontré beaucoup d'adversaires : dans ces derniers temps, on a forgé, pour la décrier, le nom de *sensualisme*; mais elle est reproduite d'âge en âge, toutes les fois que l'esprit humain s'est remplacé sur la voie des saines études, des recherches utiles et des progrès efficaces. (Avertissement, Thurot 1837 : XXI)

Pour l'origine du langage, Thurot se réfère à Charles De Brosses (1709-1777), Condillac et Rousseau, tout en reprochant à ce dernier d'être tombé, à ce sujet, dans les plus étranges contradictions qui sont dues à l'exclusion de l'histoire et de l'enrichissement d'une langue:

En recherchant l'origine du langage parmi les hommes, dans son Discours sur l'inégalité des conditions, il semble s'être imaginé qu'ils durent nécessairement créer sur-le-champ une langue telle que la nôtre, par exemple, qui fût propre à l'expression de toutes les espèces d'idées, de sentiments et de connaissances, et il se fait à lui-même une foule d'objections desquelles il résulte que la création subite d'une pareille langue était entièrement impossible, ce qui, certes, n'est pas étonnant. (Thurot 1837 : 41)

Dans ses propres remarques sur l'origine des langues, Thurot se limite à de la spéculation. Il affirme que les premiers mots des langues, dans l'enfance des sociétés, ne durent être que des sons, ou plutôt des cris inarticulés, accompagnés de mouvements et de gestes. Les premiers noms ne furent pas assignés d'une manière tout à fait arbitraire, il n'y avait pas de motif qui soit plus de nature à déterminer tous les hommes à se servir des mêmes mots pour signifier les mêmes objets, du moins autant que l'organe vocal pouvait se prêter à cette imitation. Dans sa troisième leçon, il donne un aperçu de la théorie de Condillac qu'il cite largement (Thurot 1837 : 43-51).

Dans son traité *De l'entendement et de la raison*, il reconnaît le caractère entièrement hypothétique de toute spéculation sur l'origine (Thurot 1830-33 : I, 161). C'est à l'impulsion de son instinct que l'homme doit l'attachement de ses idées à des signes artificiels; «c'est-à-dire que cette détermination, en lui, est un fait primitif, dérivant immédiatement de sa nature et de sa constitution intellectuelle» (Thurot 1830-33 : I, 163). C'est l'usage de ces signes qui lui permet l'abstraction et la formation de pensées générales:

[...] tant que l'homme n'a pas l'usage de quelques signes d'institution, ou d'un langage artificiel quelconque, toutes les perceptions qu'il peut avoir à l'occasion des objets restent confondues ou constamment unies avec ces objets; en sorte que, malgré la faculté qu'il a de ne les recevoir qu'une à une par les organes de ses sens, il ne peut jamais décomposer ou analyser, dans le sens ordinaire de ce mot, c'est-à-dire, ici, faire aucune abstraction. Mais, du moment où il aperçoit ces mêmes perceptions dans un signe quelconque, soit un geste, une attitude, un cri, ou un son, alors il les sépare, par sa pensée, de l'objet auquel il était accoutumé à les joindre; parce qu'alors il les en voit réellement séparées, dans le signe qui les y représente. (Thurot 1830-33 : I, 165)

Il décrit le développement du langage, à travers les interjections, l'apparition des pronoms personnels jusqu'aux noms généraux et abstraits. Cependant, les idées elles-mêmes ne sont ni générales ni abstraites:

[...] ce ne sont pas véritablement les idées qui sont générales, mais qu'il n'y a que les signes, c'est-à-dire, ici, les mots, qui soient généraux, parce que les mêmes mots peuvent, en effet, s'appliquer à une infinité d'objets réellement différents. (Thurot 1830-33 : I, 173)

Dans sa Logique, il suit la doctrine de Locke et de Condillac, tout en affirmant que celui-ci n'a fait que reproduire les idées du premier. Mais Condillac aurait commis une erreur en s'obstinant à tout ramener à un seul principe. Car, ce faisant, on est sans cesse obligé de faire violence aux mots, et on ne voit plus les phénomènes qu'à travers un prisme trompeur qui les altère et les dénature entièrement:

C'est donc ce faux attrait de simplicité qui a conduit Condillac à ne voir dans tous les phénomènes de l'entendement que ce qu'il appelle la *sensation transformée*; comme si un fait pouvait se transformer en un autre, et comme si ce qui est évidemment le

résultat ou la conséquence d'un fait, pouvait jamais être considéré comme une transformation de ce fait lui-même. (Thurot 1837 : 315)

La distinction entre la sensation et la réflexion que Condillac avait abolie en introduisant la notion de sensation transformée est rétablie par Thurot, qui s'appuie sur l'évidence. L'évidence ou la perception de l'identité de rapport qui semble rejaillir ou réfléchir d'un terme à l'autre, est probablement la raison pour laquelle cette opération a elle-même le nom de *réflexion* (Thurot 1837 : 321).

On peut considérer l'*idéologie* comme un moment de transition dans l'histoire de la pensée, qui tout en homogénéisant et transformant la pensée des Lumières, lui assure quelque survivance au XIXe siècle. Voici ce qu'écrit Thurot en 1825, sur le sort de la théorie de Condillac:

Depuis une vingtaine d'années, la réputation de ce philosophe a prodigieusement baissé: l'invasion des théories de Kant, de ses contemporains et de ses successeurs, l'étude des ouvrages de Reid et de l'école écossaise, ont donné aux méditations des philosophes ou de ceux qui aspirent à le devenir une direction toute différente. La science des facultés de l'âme, telle qu'elle a été enseigné par le philosophe français, frappé d'une sorte d'anathème, sous le nom de théorie de la sensation a été l'objet de déclamations plus ou moins violentes, dans lesquelles on a affecté de la confondre avec les doctrines matérialistes, auxquelles on reproche de dégrader la nature de l'homme en le faisant descendre au niveau des plus viles espèces d'animaux, et la philosophie de Locke lui-même, dont celle de Condillac n'est qu'une émanation ou une simplification, a partagé, à quelques égards, le discrédit où est tombé l'écrivain français. Cependant Condillac n'a mérité, peut-être,

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. (Thurot 1880 : 496)

Plusieurs idéologues avaient pris à la lettre l'idée de Condillac, celle d'une science comme une langue parfaite, mais Thurot, de son côté, ne partage pas cette opinion. Après avoir discuté les erreurs dues au langage et à son abus, il s'exprime contre les essais tendant à réaliser une langue universelle susceptible de donner de la précision à la pensée. Ces essais ont du échouer parce que la formation d'une langue parfaite présupposerait des pensées parfaites qui ne sont pas à la portée de l'homme, la faculté de la pensée se développant toujours en relation avec celle du langage:

Depuis que Bacon et Locke ont appelé l'attention des philosophes sur cette cause d'erreurs nombreuses, on a beaucoup écrit sur les langues, beaucoup répété qu'il fallait définir soigneusement les mots que l'on emploie dans les discussions philosophiques, s'appliquer à perfectionner cet instrument de la pensée; et quelques hommes de beaucoup d'esprit se sont imaginé qu'il serait même utile de faire une langue universelle dont tous les éléments fussent déterminés avec assez de soin et de précision pour que l'on pût être sûr d'éviter par ce moyen tous les inconvénients des langues usuelles: ce projet est fort beau sans doute, mais absolument impossible à exécuter; car il faudrait pour y réussir que celui qui l'entreprendrait eût des idées parfaitement exactes de tous les objets de la connaissances humaine, et c'est ce dont les plus habiles sont assurément très loin, ou plutôt ce à quoi il ne sera jamais donné à aucun homme de parvenir. (Thurot 1837 : 294/295)

Le rôle des signes simples et propres pour l'entendement humain est lié au terme d'*analogie* auquel Thurot prête beaucoup d'attention, tout en lui donnant une extension très large:

L'analogie, qui est quelquefois utile dans les raisonnements qui ont pour objet la recherche de la vérité, est d'un usage presque universel dans l'étude des langues. Ce mot lui-même signifie comparaison ou proportion, comme le remarque Cicéron. C'est l'analogie, qui sert à décider les cas douteux de la syntaxe et de l'orthographe; elle préside aux conjugaisons figurées, aux déclinaisons des noms dans les langues transpositives; c'est elle qui sert à diminuer d'une manière sensible le nombre infini des signes qu'on serait obligé d'imaginer et de retenir, pour représenter l'immense variété des êtres et des idées qui sont l'objet de nos sensations et de notre intelligence; enfin c'est l'analogie qui frappe d'une empreinte caractéristique une foule de mots destinés à exprimer des idées dont les nuances varient à l'infini, quoiqu'ils soient

matériellement à peu près les mêmes, et qui nous fait saisir, dans ces idées, le lien commun qui les unit. (Thurot 1837 : 14)

Il y avait une autre notion d'analogie dans la pensée de quelques idéologues qui voulaient rendre la langue simple et géométrique dans la répartition des signes et de leurs contenus. Cette tendance à comprendre l'arbitraire du signe dans le sens d'une convention qui peut être modifiée en cas de nécessité, se manifeste avant tout dans les tentatives d'améliorer les langues des sciences. Avec des buts immédiatement pédagogiques, Butet (1801a et b, voir Branca 1982), par exemple, aspire à l'idéal d'une langue dans laquelle les mêmes éléments de dérivation renverraient à des idées de même type. De fait Thurot lui reproche d'avoir formé son système trop hâtivement et d'attendre trop d'une possible application pédagogique de ses conceptions (Thurot 1880 : 334), ainsi qu'il avait reproché aux partisans de la pasigraphie de vouloir instaurer une langue parfaite qui serait accessible à un homme qui ne disposerait pas encore d'elle. Insistant sur l'interdépendance entre le langage et la pensée, Thurot se dresse contre toute tentative qui prétendrait développer unilatéralement cette relation. Et son nominalisme ne le pousse pas à adopter à l'égard de la force cognitive de la langue, des positions d'un scepticisme extrême. Pour pouvoir calculer avec des mots, selon le modèle de la langue des calculs, il faut déterminer la *valeur des mots*, ou tout au moins leur *signification* dans une énonciation donnée, ce qui paraît impossible dans certains domaines du savoir humain:

Ainsi les notions exprimées par les mots *éternel, immense, immuable, parfait, absolu*, et autres expressions de ce genre, ne peuvent jamais avoir pour nous qu'une signification vague et indéterminée. Quoique nous soyons assurés de les appliquer avec justesse dans certains cas, comme lorsque nous parlons de Dieu, et que nous exprimons ainsi ses attributs, il est pourtant très vrai que nous ne faisons dans ce cas-là que calculer avec des signes, dont la valeur nous est complètement inconnue; puisqu'en fait de connaissance réelle et proprement dite, il nous est bien évidemment impossible de jamais franchir les bornes assignées à nos facultés. (Thurot 1830-33 : I, 292).

Quoiqu'il ne s'agisse point de «quelque chose de positif et qui ait une réalité extérieure», les signes peuvent donc conduire à des éléments cognitifs qui constituent de «pures conceptions de l'entendement» (Thurot 1830-33 : I, 292).

La diversité des langues est expliquée de la même façon spéculative et n'implique aucune trace de comparaison entre les langues. C'est le climat qu'il mentionne comme première cause des différences entre les langues:

Le climat, par exemple, paraît avoir une influence marquée sur les langues : celles du midi sont sonores, harmonieuses, abondantes en voyelles accentuées, et véritablement propres à l'éloquence : celles du nord, au contraire, sont sourdes, monotones, pleines de sons durs, rudes ou sifflants, et fatigant l'oreille par un concours de consonnes, qui ne les rend propres tout au plus qu'à la conversation familière. (Thurot 1837 : 52)

Il critique néanmoins la théorie de Rousseau qui avait attribué les particularités des langues du midi à la passion. Dans quelque climat que ce soit, les besoins que l'homme éprouve et les dangers auxquels il est exposé rendraient nécessaire son association avec ses semblables.

C'est par le biais de la comparaison que Thurot (1837 : 76) avait voulu introduire les éléments du discours, mais cette comparaison se fait sur les procédés de l'entendement humain et en utilisant des exemples français. Les quelques comparaisons avec d'autres langues qu'il donne ne concernent que des opinions courantes sur les avantages et les désavantages du français. Ainsi, il évoque l'exemple des articles qui n'apportent pas toujours plus de clarté. L'idée de l'avantage de la langue possédant des articles est présente dans les discussions dès l'antiquité et fut reprise au XVII<sup>e</sup> siècle. L'évocation de ce débat par Thurot semble être due à son activité en philologie grecque.

Ce qui compte dans la comparaison des langues, pour Thurot, c'est leur capacité à exprimer toutes les pensées. Ce principe devient le fondement de leur égalité et, en même temps, de l'économie de leur fonctionnement:

[...] il ne faut pas oublier que si, d'une part, le langage le plus imparfait doit contenir au moins le germe ou l'indication de tous les éléments nécessaires à l'énonciation complète des pensées les plus complexes; d'un autre côté, les moyens dont on se sert ne sauraient être que fort simples et très uniformes, puisque c'est la condition indispensable pour se faire comprendre par les hommes dont l'entendement est encore très peu exercé, qui n'ont que très peu de penchant à réfléchir sur leurs propres pensées, et peut-être encore moins d'occasion de le faire. (Thurot 1830-33 : I, 236).

Après une théorie du verbe dans laquelle il distingue la copule appelée verbe substantif et les verbes adjectifs (Thurot 1837 : 107), Thurot donne une analyse de la proposition grammaticale à laquelle il apporte des innovations remarquables. Il met surtout l'accent sur la constitution du texte et les connecteurs qui y contribuent. Cette qualité de connecteurs est attribuée, entre autres,

- au relatif *qui*, rappelant une idée exprimée dans une phrase antérieure et isolée de la première proposition (par exemple dans « Dans ses nombreux états il fallut donc chercher / Quelque nouvel objet *qui* l'en pût détacher. », Thurot 1837 : 111),
- au mot *même* qui sert de liaison entre deux propositions (par exemple « Les filles de l'Égypte à Suse comparurent : / Celles *même* du Parthe et du Scythe indompté, / Y briguèrent le sceptre offert à la beauté. », Thurot 1837 : 112),
- à la conjonction *mais* qui lie deux propositions, propriété cohésive qui peut être soulignée par la constance du sujet (par exemple « A ses desseins secrets, tremblante, j'obéis. / *Je* vins *mais* je cachai ma race et mon pays. », Thurot 1837 : 113),
- aux mots *cependant* ou *enfin* qui servent à lier des propositions (par exemple « Qui pourrait *cependant* t'exprimer les cabales / Que formait en ces lieux ce peuple de rivales, / Qui, toutes disputant un si grand intérêt, / Des yeux d'Assuérus attendaient leur arrêt? » Thurot 1837 : 113; « *Enfin*, on annonça l'ordre d'Assuérus » Thurot 1837 : 114),
- à la dislocation à gauche du pronom *moi*, qui met en relief le sujet d'une proposition qui tient lieu d'une proposition tout entière « quant à ce qui est de moi », et qui, de plus, peut être partie d'une série de sujets liés sémantiquement (par exemple « *Chacune* avait sa brigade et de puissants suffrages : / *L'une* d'un sang fameux vantait les avantages; / *L'autre*, pour se parer de superbes atours, / Des plus adroites mains empruntait le secours. / *Et moi*, pour toute brigade et pour tout artifice, De mes larmes au ciel j'offrais le sacrifice. » Thurot 1837 : 114).

Cette décomposition textuelle se fait sous le nom d'*analyse*, notion importante dans le paradigme des Idéologues que Thurot veut perfectionner:

On donne le nom d'*analyse* à la décomposition d'un tout dans les diverses parties dont il est formé ; et cette analyse est d'autant plus parfaite que la décomposition est portée plus loin, c'est à dire, jusqu'à ne plus trouver que des parties entièrement indécomposables, si l'on peut se servir de cette expression (Thurot 1837 : 118).

Il semblerait même possible de classer Thurot parmi les précurseurs de la notion de grammaticalisation. Il cherche à expliquer les prépositions et les conjonctions par les noms et les verbes dont ils seraient dérivés. Commencant par des exemples français, tels que *sur* (du latin *supera*, *supra*), *près* (du latin *pressus*, italien *presso*), *vers* (du latin *versus*), il veut prouver par des étymologies que la forme invariable de tous ces mots a été le résultat nécessaire de leur manière de signifier, née elle-même des besoins de l'énonciation. Pour mener à bien ce travail, il exige une comparaison de *plusieurs langues, dont les systèmes diffèrent entièrement de celui de nos idiomes d'Europe*:

Sur environ cent cinquante mots de cette espèce, pris dans une de nos langues les plus cultivées de l'Europe, il est probable qu'on pourrait parvenir à prouver, par des étymologies presque certaines, que la plus grande partie ne sont que des noms ou des verbes, et qu'on n'en trouverait guère qu'une douzaine trop altérés, peut-être, pour qu'il fût possible de remonter à leur origine. La doctrine que nous adoptons ici paraît donc fondée sur les faits, aussi bien que sur la nature du langage. La comparaison, sous ce rapport, de plusieurs langues, dont les systèmes diffèrent entièrement de celui



de nos idiomes d'Europe, pourrait confirmer encore cette doctrine, et prouver le point principal que nous nous sommes proposé d'établir ici. C'est que la forme invariable de tous ces mots a été le résultat nécessaire de leur manière de signifier, née elle-même des besoins de l'énonciation (Thurot 1830-33 : I, 250-251).

Si l'on compare la méthode de Thurot à celle de ses collègues nommés professeurs au collège de France, la même année, il reste nettement dans l'ancien paradigme des idéologues qui se caractérise par la méthode analytique et la déduction hypothétique des faits linguistiques qui, de leur côté, se limitent principalement au français. En 1814 a été créée une chaire de langues et littératures chinoise et mandchoue, occupée par Jean-Pierre Abel-Rémusat (1788-1832), et une autre de langue et littérature sanscrites à laquelle fut appelé Antoine-Léonard de Chézy (1773-1932).

On a vu, cependant, que Thurot a apporté des innovations à la grammaire générale des idéologues. Il avait poursuivi l'explication de l'entendement humain par l'usage des signes, tout en critiquant la sensation transformée. Il ne se limitait pas à la grammaire française, mais il exigeait l'apprentissage des langues classiques pour une meilleure connaissance de sa propre langue et pour la compréhension des principes généraux du langage. Et enfin, il avait proposé une comparaison entre les langues, largement hypothétique, mais qui laissait entrevoir une nouvelle époque de la linguistique.

Thurot est un des rares exemples d'auteurs qui sont partis de l'Idéologie pour arriver à des innovations en grammaire. La majorité des professeurs qui, sous l'incitation du ministre de l'Intérieur, ont contribué à la série des grammaires, ont écrit des travaux incomplets et ont donné des explications traditionnelles qui se prêtaient à être apprises par cœur et qui n'avaient rien à voir avec la méthode analytique. Les conférences et les débats à l'École Normale de l'An III sont un exemple précoce de laboratoire d'innovation en grammaire dont l'effet sur la grammaticographie du français ne fut cependant pas durable.

## Références bibliographiques

- Acton, Harry B. (1959). The Philosophy of Language in Revolutionary France. *Proceedings of the British Academy*, 45, 199-219.
- Azouvi, François. (éd.). (1992). *L'institution de la raison. La révolution culturelle des idéologues*. Paris: Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales; Librairie Philosophique J. Vrin.
- Branca, Sonia. (1982). Changer la langue. *Histoire Épistémologie Langage*, 4, fascicule 1, 59-66.
- Butet, Pierre. (1801a). *Abrégé d'un cours complet de lexicographie*. Paris: Renouard.
- Butet, Pierre. (1801b). *Abrégé d'un cours complet de lexicologie*. Paris: Chapellet.
- Chevalier, Jean-Claude, Désirat, Claude & Hordé, Tristan. (1976). Les Idéologues: le sujet de l'histoire et l'étude des langues. *Didactiques*, 12, 15-32.
- Cournot, Antoine-Augustin (1851): *Essai sur les fondements des connaissances et sur les caractères de la critique philosophique*. Tome premier. Paris : Hachette.
- Débats. (1800-1801). *Séances des écoles Normales, recueillies par des sténographes, et revues par les professeurs*. Nouvelle édition. Débats. Paris: à l'imprimerie du Cercle-Social, An 9 de la République Française, 3vols.
- Debrun, François-Joseph-Bénoni (1801): *Cours de psychologie. Traite de psychographie [...]. Traité de Grammaire*. Laon: Derbigny
- Désirat, Claude / Hordé, Tristan. (1975). Les écoles normales: une liquidation de la rhétorique? Littérature et grammaire dans les programmes de l'École normale de l'an III. *Littérature*, 18, 31-50.
- Désirat, Claude & Hordé, Tristan. (1981). *Théories et pratiques de la grammaire générale en France*. = *Annales de la Révolution française*, 243 : janvier-mars 1981.

- Dhombres, Jean / Béatrice Didier (éds.). (2008). *L'École normale de l'an III : édition annotée des cours de Garat, Sicard, La Harpe et Bernardin de Saint-Pierre. Leçons d'analyse de l'entendement, art de la parole, littérature, morale*. Paris : Presses de l'École normale supérieure.
- Ganault, Joël. (1992). Idéologie et organisation du savoir à l'Institut national. L'exemple du concours sur l'influence des signes. *Azouvi 1992*, 63-81.
- Gattel, Claude Marie. (1800). *Cours de Grammaire Générale. Mr. Gattel an 8, à l'École centrale du Département de l'Isère*. Manuscrit. Bibliothèque Municipale de Grenoble, R 12347.
- Haßler, Gerda. (2000). Les séries de textes dans l'histoire de la linguistique. Annick Anglebert, Michel Pierrard, Laurence Rosier & Dan Van Raemdonck (éds.). *Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes. Bruxelles, 23-29 juillet 1998*. Volume I. *L'histoire de la linguistique, médiatrice de théories*. Tübingen: Max Niemeyer Verlag, 97-104.
- Haßler, Gerda. (2003). La notion d'empirique dans l'histoire des sciences du langage: L'apport d'études sérielles. Sylvain Auroux (éd.). *History of Linguistics 1999: Selected papers from the Eighth International Conference on the History of the Language Sciences, 14-19 september 1999, Fontenay-St. Cloud with the assistance of Jocelyne Arpin, Elisabeth Lazcano, Jacqueline Léon*. Amsterdam, Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, 197-213. (Studies in the History of the Language Sciences 99).
- Haßler, Gerda. (2008). Les idéologues et leurs sources: textes de référence et séries de textes dans la constitution d'un paradigme notionnel. Ilona Pabst & Jürgen Trabant (éds.). *Actes du Colloque International Idéologie – Grammaire générale – Écoles centrales, 29 mars – 2 avril 2001, Château de Hohentübingen*. Berlin: Freie Universität, Fachbereich Philosophie und Geisteswissenschaften, 60-87. [http://www.geisteswissenschaften.fu-berlin.de/v/diskursformation/Actes\\_du\\_colloque/index.html](http://www.geisteswissenschaften.fu-berlin.de/v/diskursformation/Actes_du_colloque/index.html)
- Hordé, Tristan. (1979). Une Société à la recherche de son école (an IV-an X). *Pratiques*, 23, 160-178.
- Macherey, Pierre. (1992). L'idéologie avant l'idéologie: l'École normale de l'an III. *Azouvi 1992*, 41-49.
- Mongin, François-Bernard. (1803). *Philosophie élémentaire, ou méthode analytique appliquée aux sciences et aux langues*. Par le C. Mongin, Professeur de Grammaire générale, à l'École centrale de la Meurthe. Nancy: Haener et Delahaye.
- Schlieben-Lange, Brigitte. (1983). Geschichte der Sprachwissenschaft und Geschichte der Sprachen. Bernard Cerquiglini & Hans Ulrich Gumbrecht (éds.). *Der Diskurs der Literatur- und Sprachgeschichte. Wissenschaftsgeschichte als Innovationsvorgabe*. Hrsg. von Frankfurt a.M.: Suhrkamp, 464-491.
- Schlieben-Lange, Brigitte. (1984). Vom Vergessen in der Sprachwissenschaftsgeschichte. Zu den 'Ideologen' und ihrer Rezeption im 19. Jahrhundert. *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik*, 14, 18-36.
- Séances. (1800-1801). *Séances des Écoles Normales recueillies par des sténographes et revues par les professeurs*. Nouvelle édition. Paris: À l'imprimerie du cercle social, An 9 de la République Française, 10 vols.
- Sicard, Roch-Ambroise. (1808). *Éléments de grammaire générale appliqués à la langue française*. 3e édition. Paris : Déterville.
- Thurot, François. (1830-1833). *De l'entendement et de la raison. Introduction à l'étude de la philosophie*. Paris: Aimé Andre.
- Thurot, François. (1837). *Oeuvres posthumes de M. Fr. Thurot, membre de l'Institut, professeur au collège royal de France. Leçons de grammaire et de Logique*. Vie de Reid. Paris: chez L. Hachette.

---

<sup>1</sup> Sur la théorie linguistique des idéologues et son application à l'enseignement de la grammaire cf. Acton 1959, Azouvi 1992, Branca 1982, Ganault 1992, Haßler 2000, Schlieben-Lange 1983 et 1984.

<sup>2</sup> Sur l'enseignement de la grammaire à l'École Normale cf. Chevalier, Désirat, Hordé 1976, Désirat / Hordé 1975, Désirat / Hordé 1981, Hordé 1979, Macherey 1992. Les séances et les débats à l'École Normale de l'an III ont été publiés dans Dhombres / Didier (éds.) (2008).

<sup>3</sup> Sicard, Séances 1800-1801 ; vol. 3 : 164 : « C'est ici sur-tout, citoyens, que vous devez vous rappeler ce qui a été disputé au professeur de l'analyse de l'entendement humain: *que l'homme ne pense que parce qu'il parle, de même*

---

qu'il ne parle aussi, que parce qu'il pense ce qui ne veut dire autre chose, sinon qu'il a heureusement imaginé des moyens pour combiner ses idées, et par conséquent pour les réduire en pensées, et pour les exprimer par des propositions. »

<sup>4</sup> Sicard, Séances 1800-1801 ; vol. 3 : 164/165 : « [...] j'entends par le mot *parole*, ce que nous faisons, quand nous exprimons, de quelque manière que ce soit, les idées, les pensées et les opérations de notre esprit. Ainsi je prends, dans ce cas, la *parole* dans sa plus grande généralité, et dans sa signification la plus étendue; c'est à dire, que je la regarde comme l'expression de la pensée, de quelque manière qu'elle est exprimée, soit par écrit, soit par la voix, soit par le geste, soit par les signes de la physionomie, soit par les signes peints, soit par des sons articulés. »

<sup>5</sup> Par exemple dans une lettre de Louis-Claude de Saint-Martin (1743-1803) à Garat: « Vous aviez le droit de revoir les séances. Vous en avez amplement usé en ce qui concerne celle du débat que nous avons eu ensemble, le 9 ventôse an 3. Vous avez composé presque à neuf, décomposé, recomposé à plusieurs reprises les réponses que vous publiez aujourd'hui. C'est à tête reposée que vous avez travaillé à ces variantes; il est juste que j'entreprenne, aussi à tête reposée, de vous présenter mes répliques. » (Débats 1800-1801, vol. 3 : 38)

<sup>6</sup> Dans la discussion avec Saint-Martin, Garat ajoute une précision de ces définitions: « Le mot de langage, quoiqu'on l'applique par extension à celle des sourds et muets des séraïls de l'Orient, et des sourds et muets des écoles de l'abbé de Lépée et de l'abbé Sicard, ne leur convient pas proprement: il ne convient qu'aux signes de la parole dont la langue est le principal instrument ; mais indépendamment des sourds et muets, instruits par des savans abbés ou par la nature, presque tous les peuples, et même presque toutes les peuplades, ont eu d'autres moyens que la parole pour l'expression et pour la communication des idées. [...] Quand je veux fixer ma pensée et la vôtre sur ce nombre infini de moyens différens dont l'homme peut se servir pour exposer ses idées devant les autres et devant lui-même, je me sers du mot de *signes*; il convient également à tous ces moyens de quelque nature et de quelque genre qu'ils soient, et qu'ils puissent être. Quand je veux vous entretenir plus particulièrement de ces signes qui constituent en sons émis par la voix et battus par la langue, je me sers tour-à-tour, mais non indifféremment, tantôt du mot de *parole*, tantôt du mot de *langue*. » (Débats 1800-1801, vol. 3 : 38)

<sup>7</sup> Le motif de la rédaction de cet ouvrage est mentionné par l'auteur lui-même dans la préface: « Par un circulaire en date du 20 fructidor an 5, le Citoyen François (de Neuchâteau), alors Ministre de l'Intérieur, invita tous les Professeurs aux Écoles Centrales de lui faire passer une Copie des cahiers qu'ils dictaient à leurs élèves. » (Debrun 1801, préface).

<sup>8</sup> *Dictionnaire universel portatif de la Langue Française avec sa prononciation figurée et l'étymologie de chaque mot* ; Lyon 1797, 1813, 2 vol.in 8° ; 1819 2 vol. in 4° et 2 vol in 8° ; 1827, 2 vol. gr.in 8° ; 1829, 2 vol. in 8° ; une réimpression eut lieu en 1803, mais à l'insu de l'Auteur.

<sup>9</sup> *Nouveau Dictionnaire Espagnol-Français et Français-Espagnol, avec l'interprétation latine*; Lyon 1790, 3 vol. in 8° ; 1803, 2 vol. in 4°.